



Lausanne, le 3 février 2025

## COMMUNIQUÉ

# Une action de prévention pour sensibiliser les patients à leur consommation d'antidouleurs

**Face à l'augmentation de la consommation d'antalgiques opioïdes, aux risques d'usages inappropriés et de dépendance, une campagne de sensibilisation est lancée par Unisanté. Le projet mené dans les cantons de Vaud et de Fribourg vise à améliorer la sécurité des traitements et à renforcer le rôle de prévention des pharmacies.**

La douleur est une plainte fréquente qui affecte près d'un tiers de la population de manière chronique. Les opioïdes sont des médicaments couramment utilisés pour traiter la douleur, parmi lesquels le tramadol, la morphine, l'oxycodone et le fentanyl. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) classe les antalgiques en trois catégories : les non-opioïdes (par exemple le paracétamol), les opioïdes faibles (p. ex. le tramadol) et les opioïdes forts (p. ex. la morphine). Une augmentation générale importante de leur consommation est observée depuis 20 ans. Elle est peut-être due à une meilleure prise en charge de la douleur, mais aussi à une possible banalisation de ces substances. Un usage inapproprié peut conduire à une dépendance et à des problèmes de santé. L'augmentation des appels téléphoniques aux centres d'intoxication en Suisse, à la suite de surdoses de ces antidouleurs, démontre que l'usage inadéquat, qu'il soit volontaire ou involontaire, est en hausse. Swissmedic a par ailleurs demandé, dès avril 2024, l'insertion d'une information importante relative à la sécurité dans les boîtes de ces médicaments.

Le projet « DépendAntalgie » vise à prévenir l'usage inapproprié des antalgiques opioïdes en soutenant une utilisation conforme à la prescription médicale. Il est conduit par Unisanté et soutenu par Promotion Santé Suisse, la Direction générale de la santé de l'État de Vaud, la Direction de la santé et des affaires sociales de l'État de Fribourg. Durant toute l'année 2025, une intervention de prévention est menée dans des pharmacies vaudoises et fribourgeoises, en partenariat avec leurs sociétés faitières. Elle vise à atteindre 10 000 personnes recevant ces médicaments pour la première fois ou déjà sous traitement chronique, au travers de la remise d'un flyer d'information. Différents documents sont mis à disposition en ligne et une formation est à disposition des officines participantes. Des cabinets médicaux peuvent aussi collaborer avec ce projet.

Les patientes et patients sont sensibilisés à la sécurité des traitements et à leurs effets indésirables, comme la dépression respiratoire, la confusion, ainsi que sur les potentiels effets sédatifs renforcés par l'alcool et d'autres médicaments. Les risques de dépendance à ces antalgiques opioïdes sont également indiqués sur les flyers distribués par des professionnelles et professionnels de la santé.

**Informations et documents :** [www.unisante.ch/dependantalgie](http://www.unisante.ch/dependantalgie) (FR) et [www.fr.ch](http://www.fr.ch) (FR/DE)

### Contacts pour les médias :

- Jérôme Berger, pharmacien chef, Unisanté, [jerome.berger@unisante.ch](mailto:jerome.berger@unisante.ch), 079 556 36 87
- Sophie Maillard, pharmacienne cantonale (Fribourg), [sophie.maillard@fr.ch](mailto:sophie.maillard@fr.ch), 079 915 75 71 (11h-12h)
- Jérôme Genet, spécialiste en relations médias, Unisanté, [jerome.genet@unisante.ch](mailto:jerome.genet@unisante.ch), 079 556 90 03



## **À propos d'Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique**

Unisanté est un centre universitaire de médecine générale et santé publique qui couvre l'ensemble de la chaîne de soins : les soins de première ligne, les soins aux populations vulnérables, la médecine du travail, la promotion de la santé et la prévention, l'organisation du système de santé, ainsi que la recherche et l'enseignement universitaire. Son but est de maintenir et d'améliorer la santé de la population vaudoise.

Unisanté est le seul centre interdisciplinaire en Suisse réunissant sous un même toit un tel panel de compétences en santé publique et en soins ambulatoires. L'institution emploie un millier de personnes parmi lesquels une cinquantaine de membres facultaires. Unisanté publie plus de 400 articles dans des revues scientifiques et réalise environ 300 000 contacts avec des patientes et patients chaque année.

En savoir + : [www.unisante.ch/apropos](http://www.unisante.ch/apropos)